



No de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 mars 2020 au 247, rue Principale à Sainte-Monique, à 19 h 30.

Sont présents :

Madame Denise Gendron	mairesse
Madame Nathalie Chapdelaine	conseillère siège numéro 2
Madame Sylvie Laplante	conseillère siège numéro 3
Monsieur Michel Veilleux	conseiller siège numéro 4
Monsieur Gilles Montembeault	conseiller siège numéro 6

Formules Municipales - No 4614-A-MST-0 (FLA 751)

Est absent :

Monsieur Claude Lemire	conseiller siège numéro 5
------------------------	---------------------------

Assiste également à la séance, madame Sylvie Charbonneau, adjointe et secrétaire-trésorière par intérim.

Tous les membres présents forment quorum sous la présidence de la mairesse madame Denise Gendron.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de la mairesse

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-03-37

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins 72 heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu. Plusieurs points seront retirés et seront reportés à la séance extraordinaire qui se tiendra la semaine prochaine. Après le retrait de point 9.3, de la fusion des points 10.3, 10.4 et 10.5, après le retrait au point 11.1 (porte-arrière, refaire le mur, mise à niveau du plancher et étude de l'église) du retrait des points 11.4, 14 et 15.3 et des ajouts aux affaires nouvelles, sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

**3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE
ORDINAIRE DU 13-01-2020**

RÉSOLUTION 2020-03-38

Sur proposition de madame Nathalie Chapdelaine et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE

**4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 24-01-2020 ET CONTINUÉE LE
28-01-2020**

RÉSOLUTION 2020-03-39

Sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par monsieur Michel Veilleux, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE

**5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE
EXTRAORDINAIRE NO 2 DU 24-01-2020**

RÉSOLUTION 2020-03-40

Sur proposition de monsieur Michel Veilleux et appuyé par madame Sylvie Laplante, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE

**6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE
DU 06-02-2020**

RÉSOLUTION 2020-03-41

Sur proposition madame Sylvie Laplante et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉE

7- COMPTES DU MOIS

RÉSOLUTION 2020-03-42

Après la lecture détaillée des comptes du mois, et suite à quelques précisions de madame Charbonneau, sur proposition de monsieur Gilles Montembeault et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu que les comptes du mois soient adoptés.

ADOPTÉE



No. de résolution
ou annotation

8- PAROLE AUX CITOYENS

Madame Karine Boucher se présente au conseil avec quelques questions.

Est-ce que le poste d'inspecteur municipal sera affiché sous peu?

Non. Une évaluation des besoins sera faite après l'embauche d'un nouveau directeur général. Avec les heures de travail réduites en hiver, les deux inspecteurs adjoints subviennent à la tâche. De plus, il est très difficile de trouver un inspecteur qui a ses cartes de compétences pour travailler sur le réseau d'aqueduc.

Madame Karine Boucher fait quelques remarques concernant le terrain des loisirs et la patinoire. Madame la mairesse en prend note et verra à corriger la situation s'il y a lieu.

Madame Boucher demande à la Municipalité d'ajouter des poubelles extérieures. Madame la mairesse explique que ce type de poubelle coûte plus de 1000\$ chacune.

Madame la mairesse remercie madame Boucher de son intervention.

9- VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉOLUTION POUR LE MTQ DE MARC-ANDRÉ HARNOIS

RÉSOLUTION 2020-03-43

- Considérant que la municipalité a obtenu la confirmation d'une aide financière provenant du MTQ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour la réalisation de travaux de réhabilitation sur les rangs St-Adolphe et St-Antoine (dossier RIRL-2016-383/384);
- Considérant que la municipalité a la responsabilité de faire réaliser les travaux à l'intérieur d'une période de 12 mois à partir de la date d'émission de la lettre d'annonce du ministre, laquelle est datée du 24 juillet 2018;
- Considérant que la période de 12 mois a été dépassée en raison des délais relatifs aux travaux et notamment les retards et problématiques rencontrés avec l'entrepreneur général qui n'ont pas permis de conclure à la réception et la conformité des travaux;

Il est proposé par monsieur Michel Veilleux et appuyé par monsieur Gilles Montembeault que la municipalité reconfirme au Ministère son intention de terminer les travaux et qu'elle mettra tout en œuvre pour procéder à la réception des ouvrages d'ici la fin de la présente année 2019 ou, dans l'impossibilité en lien avec les conditions météorologiques, au plus tard le 30 juin 2020.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

9.2 RETOUR SUR LA RENCONTRE DE LA RÉGIE DES DÉCHETS

RÉSOLUTION 2020-03-44

Une rencontre de la Régie des déchets le 26 janvier 2020 avec les maires et les conseillers de la MRC Nicolet-Yamaska concernant le compostage des résidus domestiques a eu lieu. Monsieur Michel Veilleux, madame Sylvie Laplante et madame Denise Gendron y ont participé. La troisième voie, celle de la collecte des bacs bruns est retenue pour l'instant par la Municipalité.

Cependant, à la demande du conseil, d'autres solutions devront être étudiées. Notre représentant monsieur Michel Veilleux en fera part à la Régie.

Sur proposition de madame Sylvie Laplante et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu de signifier à la MRC et à la Régie des déchets que la Municipalité retient pour l'instant, l'initiative de la collecte des bacs bruns, mais que d'autres solutions devront être étudiées.

ADOPTÉE

10. LÉGAL

10.1 ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE.

RÉSOLUTION 2020-03-45

Sur proposition de madame Sylvie Laplante et appuyé par madame Nathalie Chapdelaine, il est résolu de signer le plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile.

ADOPTÉE

10.2 RÉFLEXION SUR LE RÈGLEMENT DE LA VENTE POUR TAXES SUR 2 ANS AU LIEU DE 3 ANS

RÉSOLUTION 2020-03-46

Sur proposition de monsieur Michel Veilleux appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu de réduire le délai pour le paiement des taxes de 3 ans à 2 ans avant d'aller en vente pour taxes.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

10.3 DÉPART D'UN CONSEILLER ET NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

RÉSOLUTION 2020-03-47

Suite à la démission du conseiller Vernhar Gervais-Beaulac en date du 03-02-2020, et au refus de la secrétaire-trésorière par intérim en place madame Sylvie Charbonneau d'accepter le poste de présidente d'élection, le conseil demande à la Commission des affaires Municipales d'accepter la nomination de madame Silvie Leclerc à ce poste.

ADOPTÉE

11. ADMINISTRATION

11.1 SUIVI FDT

Le montant de 52,500\$ qui nous a été accordé dans le fond FDT, comprenait entre autres l'installation d'un système de caméra. La Municipalité poursuit le projet et va demander à Logesco de contacter notre inspecteur pour planifier l'installation.

11.2 MADA

La Municipalité est: MADA « Municipalité amie des aînées ». La Municipalité prévoit former de nouveau un comité avec madame Sylvie Laplante pour évaluer la possibilité d'aller chercher du financement pour nos aînés.

11.3 HEURES DE LA MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION 2020-03-48

Sur proposition de monsieur Michel Veilleux et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est résolu de modifier les heures d'accueil de la Municipalité et d'indiquer que les heures sont sujettes à changement.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ CIVILE

12.1 INFORMATIONS À TRANSMETTRE DURANT LA PÉRIODE DE DÉGEL

Le ministère de la Sécurité Publique demande en période de crue des eaux, de le tenir informé de façon quotidienne de l'évolution de la situation de la rivière à Sainte-Monique. Les inspecteurs vont se relayer pour faire une tournée de points névralgiques à surveiller.

De plus, le dégel occasionnant plusieurs trous, il faudrait appeler le MTQ pour les aviser.



No de résolution
ou annotation

13. CORRESPONDANCE

13.1 Campagne provinciale herbe à poux

La Municipalité ne compte pas faire une campagne particulière en ce qui à trait à l'herbe à poux.

13.2 École Arc-en-Ciel

La Municipalité attend de voir l'évolution des travaux à l'école.

13.3 Festival Country

Le conseil propose qu'il y ait une rencontre avec le comité pour discuter des modalités du Festival.

13.4 Tablettes

Le conseil va finalement conserver ses tablettes pour les usages de ses employés et conseillers.

13.5 sécurmédic.ca (Trousse à jour)

Le comité de sécurité étudiera cette demande ultérieurement.

14. AFFAIRES NOUVELLES

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Karine Boucher demande de prolonger les trottoirs jusqu'en bas du pont.

16. VARIA

16.1 Nomination d'un maire suppléant

RÉSOLUTION 2020-03-49

Sur proposition de Madame Nathalie Chapdelaine et appuyé par monsieur Gilles Montembeault, il est proposé que madame Sylvie Laplante soit mairesse suppléante no 2 durant la période où le maire suppléant en poste monsieur Claude Lemire est à l'extérieur du pays.



No. de résolution
ou annotation

17. LÉVÉE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Laplante propose la levée de la séance à 21 h 00.

La mairesse est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Par sa signature, la mairesse scelle et exécute toutes et chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.



Denise Gendron

Sylvie Charbonneau adjointe,

Mairesse

Secrétaire-trésorière par intérim



No de r solution
ou annotation

